

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une deuxième (2<sup>e</sup>) séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 8 janvier 2015 à 19h30, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**15-01-08-3702 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la 2<sup>e</sup> séance extraordinaire du jeudi 8 janvier 2015 à 19 h 32.

Adopté

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Séance extraordinaire du 8 janvier 2015, à 19h30, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Autorisation de signature de la Convention de transaction et quittance – Susan Jandreau;
- D) Avis de motion – Règlement 867-2015 autorisant une dépense de 190 000\$ et un emprunt de 190 000 \$ pour le règlement dans le dossier de Susan Jandreau;
- E) Avis de motion - Règlement 866-2015 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2015 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité;
- F) Période de questions;

Levée de la séance

**Adoption de l'ordre du jour**

**15-01-08-3703 Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 8 janvier 2015 (19h30) tel que présenté.

Adopté

**Autorisation de signature de la Convention de transaction et  
quittance – Dossier Susan Jandreau**

**Considérant que** la demanderesse, feue Susan JANDREAU, était propriétaire des immeubles situés au 115-119, rue Châteauguay à Huntingdon et 121-125, rue Châteauguay à Huntingdon;

**Considérant** les faits allégués dans la requête introductive d'instance amendée du 24 septembre 2008, dans la requête introductive d'instance ré-amendée du 30 juillet 2010 et dans la requête introductive d'instance ré-ré-amendée du 15 décembre 2014;

**Considérant que** dans le seul but d'en arriver à une entente mutuellement acceptable pour chacune des parties impliquées, une convention de transaction et quittance a été faite et acceptée par les parties.

15-01-08-3704

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte les termes et conditions stipulés à la Convention de transaction et quittance intervenue entre la Ville de Huntingdon et la liquidatrice de feue madame Susan Jandreau, madame Joanne Ricard et qu'à cet effet, le maire André Brunette et la directrice générale Johanne Hébert sont autorisés à signer ladite Convention de transaction et quittance.

**Que** la dépense de 190 000 \$ soit financée à même un règlement d'emprunt à être décrété à cet effet.

Adopté

**Avis de motion – Règlement 867-2015 autorisant une dépense de  
190 000\$ et un emprunt de 190 000 \$ pour le règlement dans le  
dossier de Susan Jandreau**

Avis de motion est donné par la conseillère Marielle Duhème selon lequel le Règlement 867-2015 autorisant une dépense de 190 000 \$ et un emprunt de 190 000 \$ pour le règlement dans le dossier de Susan Jandreau sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

**Avis de motion - Règlement 866-2015 établissant les taux de  
taxation pour l'exercice financier 2015 ainsi que le taux d'intérêt  
et de pénalité**

Avis de motion est donné par la conseillère Marielle Duhème selon lequel le Règlement 866-2015 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2015 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité sera présenté, avec dispense de lecture, pour adoption lors d'une séance ultérieure.

**Période de questions**

Aucune question.

**Levée de la séance**

**15-01-08-3705**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 41.

Adopté

---

André Brunette, maire

---

Denyse Jeanneau, greffière